



Le Japon va renforcer son appui au Burundi



Le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a reçu en audience mercredi au Palais Présidentiel de Bujumbura, l'Ambassadeur du Japon au Burundi Masahiro IMAI, avec qui, ils ont échangé sur les grands secteurs d'intervention pour le développement du Burundi.

« Nous remercions le Japon pour être resté aux côtés du Burundi, même en période de sanctions infligées à notre pays », a dit le Président Ndayishimiye qui n'a pas manqué à féliciter l'empereur Sa Majesté Naruhito pour son 62ème anniversaire.

« Le Burundi a connu une histoire de crises répétitives, mais pour le moment, l'on évolue en matière de bonne gouvernance et de bonne gestion de la chose publique », a dit le Président Ndayishimiye tout en encourageant

l'appui du Japon dans les secteurs des infrastructures sociales, du transport, de l'éducation, et de l'agriculture. L'ambassadeur Masahiro IMAI n'a pas manqué d'apprécier très positivement la qualité des produits agricoles (notamment le café) que le Burundi pourrait exporter et faire rentrer des devises. Il a encouragé la chaîne de valeurs, de la production à la commercialisation.

L'ambassadeur du Japon a informé le Président de la République sur deux contrats de dons dont la construction d'un centre de formation professionnelle à Kibimba, don de fourniture stock stratégique de carburant. Il a également promis qu'en renforçant leurs relations existantes depuis l'indépendance, son pays va ériger des constructions de stockage des denrées alimentaires comme le maïs, le riz, etc en province Gitega, la Capitale politique.

Le Numéro Un burundais a été en outre invité à la Conférence Internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique qui se tiendra en Tunisie au mois d'août 2022.

(www.presidence.gov.bi)

Dans ce numéro:

page

Le Japon va renforcer son appui au Burundi

1

La Société Financière Internationale s'engage auprès du Président Ndayishimiye à appuyer le secteur privé au Burundi pour qu'il joue son rôle vital de moteur de la croissance économique

2

La Première Dame SE Angeline Ndayishimiye s'est associée aux femmes convalescentes du Centre Urumuri pour la célébration de la Journée internationale de la Femme

3

L'ouverture de la 3ème Session Ministérielle de la Commission Mixte Burundi-Ouganda

4

Communiqué de Presse no 5 de la Réunion Extraordinaire du Conseil des Ministres du Mardi 22 mars 2022

8

La Société Financière Internationale s'engage auprès du Président Ndayishimiye à appuyer le secteur privé au Burundi pour qu'il joue son rôle vital de moteur de la croissance économique

Le mardi 22 mars 2022, le Président de la République du Burundi SE Evariste Ndayishimiye a reçu en audience une délégation conduite par Mme Jumoke Jagun Dokunmun, Directrice Régionale de la Société Financière Internationale (IFC) Membre du Groupe de la Banque mondiale dont les activités sont axées sur le développement du secteur privé, moteur de la croissance économique.

Accompagnée par Mme Veronique Kabongo, Responsable des opérations pour le Burundi à la Banque mondiale, Mme Jumoke J. Dokunmu a tenu à saluer les efforts du Président Evariste Ndayishimiye dans la création des conditions propices au développement socio-économique du Burundi, notamment à travers la promotion du secteur privé.

Le Chef de l'Etat a indiqué que le Burundi a consacré plusieurs années à sa stabilisation politico-sécuritaire et qu'il entame désormais une phase importante de son développement économique : "Le Peuple burundais aspire à de meilleures conditions de vie et l'appui des partenaires est précieux pour réussir l'exploit"

Mme Jumoke J. Dokunmun a confirmé au Président Ndayishimiye la volonté de l'Institution qu'elle représente dans l'Afrique de l'Est d'appuyer les efforts du Gouvernement du Burundi dans le développement du secteur privé en investissant dans des entreprises existantes, en mobilisant des capitaux ou en dispensant des conseils aux entreprises et aux pouvoirs publics :

« La Société Financière Internationale (IFC) est disposée à travailler au rythme souhaité par le Gouvernement du Burundi. Tout dépendra de la volonté des autorités burundaises, si vous souhaitez que nous avançons rapidement, nos équipes sont prêtes »

SE Evariste Ndayishimiye a, quant à lui, réaffirmé l'engagement du Gouvernement burundais à assainir le climat des investissements à travers l'initiation de certaines réformes (agricoles, minières, régime de change, ...) et l'accélération de la transformation digitale des services publics et entreprises.

Parmi les domaines d'intervention cités par l'IFC figurent l'industrie agroalimentaire, le tourisme, les services



financiers et la digitalisation. Toutefois, l'absence de données fiables étant un des défis à relever, le 'diagnostic du secteur privé' au Burundi fournira de précieuses informations et permettra de planifier des solutions adaptées aux réelles difficultés.

Le Président Ndayishimiye leur a ensuite partagé les projets prioritaires du Burundi, un pays qui dispose de tous les atouts naturels pour son développement : "L'appui des partenaires et une meilleure planification, collecte, gestion des finances suffiraient à relancer notre économie"

Notons qu'au cours de ces échanges, le Chef de l'Etat SE Evariste Ndayishimiye a briefé ses interlocuteurs sur le projet d'exploitation et de développement du littoral du Lac Tanganyika, un projet qui a particulièrement retenu l'attention de la délégation de l'IFC qui s'est engagée à offrir ses services de conseil pour faire du Burundi la meilleure destination touristique de l'Afrique de l'Est.

Le Président Evariste Ndayishimiye a clôturé la réunion en saluant la collaboration dynamique et fructueuse entre le Gouvernement du Burundi et les membres de l'équipe de la Banque mondiale établie à Bujumbura sous la responsabilité de Mme Véronique Kabongo.

(www.presidence.gov.bi)

La Première Dame SE Angeline Ndayishimiye s'est associée aux femmes convalescentes du Centre Urumuri pour la célébration de la Journée internationale de la Femme



Le vendredi 18/3/2022, la Première Dame et Présidente de la Fondation Bonne Action UMUGIRANEZA, SE Angeline Ndayishimiye, a rendu visite aux femmes soignées au Centre URUMURI qui se trouve à Gitega dans le but de célébrer dans la joie la journée internationale dédiée à la Femme.

Ce centre est spécialisé dans le traitement de la fistule obstétricale, une maladie qui s'observe toujours dans différents coins de notre pays. Le centre a été construit par le financement de la Fondation Bonne Action UMUGIRANEZA dirigée par la Première Dame S.E Angeline Ndayishimiye. Selon les statistiques fournis par le responsable de ce centre, plus de 3100 femmes souffrant de la fistule obstétricale en provenance de différentes provinces du pays et des pays limitrophes du Burundi ont été déjà

traitées.

La Première Dame et Présidente de la Fondation Bonne Action UMUGIRANEZA leur a apporté une aide en vivres et non-vivres pour leur témoigner amour et compassion en ces jours où toutes les femmes du monde entier célèbrent la journée qui leur est dédiée.

Dans son Discours de circonstance, la Première Dame a d'abord tranquilisé ces femmes que cette maladie est curable si elle est traitée à temps.

La maladie de fistule obstétricale s'observe toujours dans différentes localités de notre pays et à cause de l'ignorance celles qui en souffrent sont stigmatisées dans leur milieu de vie ; ce qui handicape leur auto développement. Son Excellence la Première Dame interpelle toutes les personnes concernées à bien s'informer et briser le tabou de cette maladie. Elle exhorte les responsables administratifs à faciliter le transfert des cas avérés vers des structures de santé spécialisées pour leur prise en charge médicale.

Au cours de cette visite, la Première Dame a également assisté les enfants malnutris qui sont traités à l'Hôpital Régional de Gitega. Elle a demandé aux parents de ces enfants de toujours penser à bien équilibrer les aliments qu'ils donnent à leurs enfants.

(www.presidence.gov.bi)

Signature et échange de Notes sur l'aide économique et sociale entre le Burundi et le Japon

Dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre la République du Burundi et le Japon, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement SE. Albert SHINGIRO et l'Ambassadeur du Japon au Burundi SE Masahiro IMAI ont procédé, ce



jeudi 24/03/2022, à la signature et échange de Notes sur l'aide économique et sociale entre ces deux pays. Ce don octroyé par le Japon au Gouvernement du Burundi était constitué du carburant (environ 3.2 millions litres de pétrole) d'un montant de 400 millions de yens (environ 3.45 millions

de dollars Américains).

Le Ministre Albert SHINGIRO a énormément salué l'initiative du Japon de soutenir le Burundi dans son processus du développement. Il a rappelé que la coopération au développement entre le Japon et le Burundi a commencé dans les années 1970. Depuis lors, le Japon a mis en œuvre une série de projets d'aide s'élevant à plus de 300 millions de dollars Américains en mettant l'accent sur les trois domaines prioritaires : les infrastructures de transport, l'agriculture et le développement social.



Le Ministre SE Albert SHINGIRO a fait savoir que le Gouvernement de la République du Burundi est tenu de déposer les recettes provenant de la vente de ce pétrole sur un compte désigné ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB), de sorte que d'autres projets de développement seront mis en œuvre à l'avenir conformément au Plan National du Développement (PND Burundi 2018-2027) par le biais de ce compte appelé « fonds de contrepartie ».

A son tour, l'Ambassadeur du Japon au Burundi a indiqué que le Gouvernement du Japon se sent toujours fier de soutenir le Burundi dans son processus de développement. Il a également fait savoir que c'était la troisième fois que le Japon octroyait un don au Burundi et a affirmé que le Japon va continuer à soutenir le Burundi.

Les deux Parties se sont félicitées de l'existence des excellentes relations d'amitié et de coopération et se sont engagées à les renforcer et les cimenter davantage à travers un partenariat mutuellement avantageux et fructueux. (MAECD)

L'ouverture de la 3^{ème} Session Ministérielle de la Commission Mixte Burundi- Ouganda



Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO a procédé l'ouverture de la 3^{ème} session Ministérielle de la commission mixte Burundi- Ouganda conjointement avec son homologue de l'Ouganda M Mulimba, Ministre de l'Etat aux Affaires Etrangères en charge des affaires régionales, jeudi le 25 mars 2022, à l'Hôtel Kiriri Garden, Dans son Discours, Ambassadeur Albert SHINGIRO a fait savoir que ladite session a été précédée par la

réunion des experts au cours de laquelle plusieurs domaines de coopération ont été explorés avec un engouement et un intérêt partagé. Il s'agit entre autres des Memoranda d'Entente sur les consultations diplomatiques, défense et sécurité ainsi que dans le domaine du sport. Il a ajouté que la session cadre avec la droite ligne des recommandations des Chefs d'Etats du Burundi et de l'Ouganda, en marge de la coopération de longue date entre les deux pays pour renforcer, cimenter davantage les liens d'amitié, de fraternité et de diversifier les domaines de coopération en mettant un accent particulier sur la diplomatie économique.

Ambassadeur Albert SHINGIRO a signalé que cette 3^{ème} session ministérielle de la commission mixte de coopération entre le Burundi- Ouganda et parallèlement du forum des opérateurs économiques des deux pays est un signe éloquent que les peuples burundais et ougandais regardent désormais dans la même direction et veulent tonifier les liens non seulement entre les deux gouvernements, mais également et surtout les liens directs de peuple à peuple. Il a rappelé que le

Burundi et l'Ouganda sont les deux premiers pays en nombre de troupes au sein de l'AMISOM, en Somalie. Les deux pays sont fiers de participer à la lutte contre le terrorisme dans ce pays frère et à la consolidation de la paix et la sécurité dont le peuple somalien étant besoin et ils y resteront jusqu'à la libération du peuple somalien du terrorisme et de l'extrémisme violent de groupe terroriste Al Shabab.

Quant au Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères en charge des affaires régionales de la République de l'Ouganda, lui aussi a rappelé que le Burundi et l'Ouganda entretiennent des relations bilatérales historiques et cordiales de longues dates. Il ensuite réitéré l'engagement de l'Ouganda à continuer de travailler avec le Burundi dans le but de consolider les relations existantes entre les deux pays. Ainsi, Monsieur John Mulimba a ajouté que le Burundi et l'Ouganda doivent veiller au maintien de la paix et de sécurité internes



dans le but d'accroître les relations commerciales, qui jusqu'aujourd'hui restent minimes. Selon lui, cette session est un cadre pour le Burundi et l'Ouganda de délibérer sur le Développement des infrastructures pouvant les relier suite à leurs situations géographiques et pouvant faciliter l'accès de

deux pays sur le marché mondial.

En marge de cette 3^{ème} Session Ministériel de la Commission Mixte Burundi- Ouganda, les deux Ministres ont signé quatre Memoranda d'entente entre les deux pays, il s'agit de : Mémoire de consultations politiques et diplomatique ; Mémoire de consultations en matière des hydrocarbures ; Mémoire de consultations en matière de l'énergie et le Mémoire de consultations en matière des sports. (MAECD)

L'Ambassade de l'Ouganda au Burundi inaugure un nouveau bâtiment de sa chancellerie



Le lundi 21 mars 2022, l'Ambassade d'Ouganda au Burundi a inauguré solennellement son nouveau bâtiment œuvrant dans le quartier miroir en commune Ntakangwa dans la mairie de Bujumbura. Les cérémonies ont été rehaussées par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence Albert SHINGIRO et Dr. Ruhakana Ruganda,



Envoyé Spécial du Président Ougandais.

Dans son allocution l'Ambassadeur Albert SHINGIRO a félicité le Gouvernement Ougandais et son peuple pour avoir construit et inauguré solennellement un bâtiment qui servira l'Ambassade de l'Ouganda au Burundi. Ce bâtiment inauguré témoigne l'engagement de l'Ouganda dans le renforcement des relations d'amitié et de coopération entre le Burundi et

l'Ouganda. Cela montre également que l'Ouganda est déterminé à tenir un bon partenaire politico-économique du Burundi a-t-il ajouté ambassadeur Albert SHINGIRO.

En plus, le Ministre Albert SHINGIRO a ajouté que le Burundi et l'Ouganda ont travaillé ensemble dans le renforcement de la Paix et la sécurité, la bonne gouvernance et la lutte contre le terrorisme

au Burundi et à l'extérieur. Selon Albert SHINGIRO, les deux pays sont fiers de leur contribution dans le maintien de la paix et de sécurité et la stabilité en Somalie, Ambassadeur Albert SHINGIRO a saisi cette occasion pour inviter d'autres pays qui ont déjà obtenu des parcelles de la part du Burundi d'emboîter le pas en construisant leurs Ambassades.

Le Burundi assurera prochainement la présidence de la Communauté Est Africaine et l'Ouganda celle du mouvement non-aligné(NAM). Ça sera en effet une bonne occasion pour les deux pays de renforcer la collaboration et la coopération au sein de ces plateformes très importantes. Il va sans doute que la promotion du développement et de la prospérité sont deux autres aspects clés de leur coopération. C'est pourquoi les investissements et le commerce figurent parmi les principales priorités pour les dirigeants Son



Excellence Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi et Son Excellence Yoweri KAGUTA MUSEVENI, Président de la République d'Ouganda a signalé Ambassadeur Albert SHINGIRO.

GIRO.

Selon Dr. Ruhakana Ruganda, Envoyé Spécial du Président Ougandais, cet événement marque une autre étape dans la consolidation des relations entre le Burundi et l'Ouganda et il a remercié le Gouvernement du Burundi pour avoir facilité le processus d'acquisition de cette parcelle d'environ 3,5 hectares. Monsieur Ruganda a signalé que le Burundi est un pays paisible et est un partenaire fiable dans la sous-région. (MAECD)

Commémoration du 62^{ème} Anniversaire de sa Majesté l'Empereur du Japon



Dans son mot d'ouvrir les cérémonies, l'Ambassadeur du Japon au Burundi M. Masahiro IMAI a fait savoir que c'est la première fois que l'Ambassade du Japon organise une fête nationale au Burundi. Il a également indiqué qu'il était très honoré de marquer un pas important dans l'histoire des relations nippon-burundaises étant donné que l'année 2022 marque le 60^{ème} Anniversaire de l'amitié entre le Burundi et le Japon.

SE. Masahiro IMAI a rappelé que la coopération entre le Burundi et le Japon

En date du 24 mars 2022, l'Ambassade du Japon au Burundi a commémoré le 62^{ème} Anniversaire de sa Majesté NARUHITO l'Empereur du Japon à l'hôtel club du lac Tanganyika. Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a été représenté par le Secrétaire Permanent audit Ministère M. Ferdinand BASHIKAKO.

a commencé depuis 1970 et qu'elle a été spécialement marquée par la réhabilitation des routes et des infrastructures pour la ville de Bujumbura. L'Ambassadeur Masahiro IMAI a ajouté qu'il est prévu une accélération des coopérations par le processus de la TICAD dont la 8^{ème} édition se tiendra en août cette année. Lors de cette édition, il se fera des échanges approfondis sur trois principaux sujets tels que la croissance durable et inclusive, la société résiliente basée sur la sécurité



humaine et la paix et la stabilité.

Il a également ajouté que la longue coopération dans

le domaine de la sécurité humaine notamment par le biais de la santé peut être présentée comme un bel exemple dans le sens que la sécurité humaine reste pierre angulaire pour réaliser la croissance économique et aussi pour assurer la paix et la stabilité.

SE Masahiro IMAI a aussi indiqué que le Japon va continuer de travailler avec le Burundi sous deux grandes orientations à savoir la transition vers la croissance économique durable et contribuer au développement social. Pour agir sous ces orientations, SE Masahiro IMAI a clarifié que le Japon va accélérer sa coopération dans trois domaines tels que l'amélioration des infrastructures de transport et de la capacité douanière, et l'amélioration des services sociaux de base.

Concernant le plan de développement de l'agriculture, l'Ambassadeur du Japon au Burundi a fait savoir que la coopération pour la riziculture occupe sans doute une place centrale. Etant donné que le Burundi a un immense potentiel dans ce domaine, le Japon consolidera ses engagements notamment pour améliorer la qualité du riz. Cela permettra le renforcement de la compétitivité de la riziculture domestique et l'amélioration de la balance de paiement.

Concernant l'infrastructure de transport et la capacité douanière,



l'Ambassadeur du Japon au Burundi a également indiqué que le Japon inten-

sifiera ses engagements existants représentés par le projet du port de Bujumbura. Pour cela, le Japon s'engagera davantage à améliorer l'infrastructure mais aussi au renforcement de capacité du personnel concerné.

A son tour, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement M. Ferdinand BASHIKAKO a profité de l'occasion pour exprimer la sincère satisfaction, au nom du Gouvernement du Burundi, de la coopération gagnant-gagnant entre le Burundi et le Japon qui date de long-



temps. Il a rappelé que la coopération burundo-japonaise se base essentiellement sur les domaines prioritaires de la santé, de l'éducation, de l'agriculture ainsi que du transport et des infrastructures.

Dans ce cadre, M. Ferdinand BASHIKAKO a souligné la valorisation de la production des tomates, la réhabilitation du Laboratoire du Centre National des Technologies Alimentaires, l'appui à la lutte contre l'insécurité alimentaire en faveur notamment des agriculteurs défavorisés visant à appuyer les initiatives communautaires d'auto-développement, la construction de marchés modernes, l'électrification des centres secondaires, l'amélioration des marais pour l'extension agricole, la construction d'une route goudronnée dans la ville de Bujumbura, la construction en cours du port de Bujumbura. Le Secrétaire Permanent n'a pas manqué à rappeler que le matin de ce même jour, l'ambassade du Japon au Burundi avait octroyé un don de 3,45 millions de dollars au Gouvernement du Burundi pour l'approvisionnement du carburant au Burundi.

Les deux Parties se sont félicitées de l'existence des excellentes relations d'amitié et de coopération et ont signalé que 62 ans de coopération est un âge respectable ou l'intelligence, l'expérience et la sagesse constituent des caractéristiques solides pour le porteur, surtout lorsqu'il a le don d'être au service direct de son peuple. (MAECD)

Préparatifs campagne café 2022-2023

Dans un point de presse sur les préparatifs de la campagne café 2022-2023, le Ministre en charge de l'Agriculture, Dr Deo Guide Rurema a annoncé que pour la campagne café 2022-2023, le prix au producteur sera d'au moins 800Fbu/kg pour le café cerise A et au moins 400 Fbu/kg pour le café cerise B.

Selon le Ministre de l'environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, la production totale du café cerise attendue au cours de la campagne café 2022-2023 est estimée à 114725 tonnes (cent quatorze mille sept cent vingt-cinq tonnes), soit dix-sept mille huit cent nonante huit (17898) tonnes de café vert.



Concernant la campagne café écoulée 2021-2022, la quantité totale du café vert produit est de 6 490,662 tonnes, la quantité totale exportée jusqu'au 15 mars est de 6 216,648 tonnes pour une valeur de 26 025 454 US dollars, soit un taux de commercialisation de 95,8% selon toujours le Ministre Dr Deo Guide Rurema.

Sur évaluation des résultats de la commercialisation du café pour la campagne 2021-2022 il a été constaté que les producteurs devraient percevoir des primes. Le Ministre Dr Deo Guide Rurema a appelé tout dépulpeur à octroyer aux caféiculteurs une prime de 100 francs/kg de cerise A et 50 francs/ kg de cerise B sur les prix de la campagne 2021-2022, et cela avant la fin du mois d'avril. (www.rtnb.bi)

Le Ministre en charge de l'Environnement reçoit en audience le co-facilitateur du PFBC

Le Ministre en charge de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Dr Déo Guide Rurema a reçu en audience lundi le 21 mars 2022 à Bujumbura le co-facilitateur du partenariat pour les forêts du bassin du Congo PFBC

Raymond MBITIKON en compagnie du Secrétaire Exécutif de la commission des forêts de l'Afrique centrale COMIFAC. Ils ont échangé sur le rôle du Burundi dans la conservation de l'environnement et la relève du Burundi d'assurer la présidence de la COMIFAC dans la sous-région.

Le Ministre Ir Déo Guide Rurema a rappelé que la conservation et la protection des forêts jouent un rôle crucial dans la protection de l'environnement et de la couche d'Ozone. Il a en outre rappelé que le Chef de l'État exhorte toujours la population à augmenter la production tout en préservant l'environnement.

Quant au Co-facilitateur du PFBC Raymond MBITIKON, il a indiqué qu'ils ont échangé sur les conclu-



sions de la COP26 où les partenaires ont promis 1.5 milliards de dollars pour aider les pays du bassin du Congo à développer leur politique, leur conservation et la lutte contre les changements climatiques.

Selon lui, chaque pays de la sous-région devrait identifier ses priorités en élaborant des projets. Le Burundi a un rôle à jouer dans la vie des forêts de l'Afrique centrale, a souligné le Co-facilitateur Raymond MBITIKON. De plus, le Burundi pourrait prendre la présidence de la COMIFAC pour les 2 prochaines années, a précisé Raymond MBITIKON.

Il revient alors aux pays membres de la COMIFAC de développer une approche locale et en même temps voir comment au niveau sous régional quel type d'approche utiliser pour mobiliser ces ressources en collaboration avec le secrétariat exécutif de la COMIFAC, a conclu le Co-facilitateur du partenariat pour les forêts du bassin du Congo. (www.rtnb.bi)

Les concessionnaires des équipements dans l'emprise de la RN3 doivent dégager dans un mois

Le Ministère des Infrastructures, de l'Équipement et des Logements Sociaux, Ir Déogratias Nsanganikumwami en compagnie des concessionnaires des équipements se trouvant dans l'emprise de la RN3 dont le Ministre de l'Hydraulique, de l'Énergie et des Mines et le Directeur Général de Burundi Backbone System(BBS) a effectué mercredi le 23 mars 2022 une visite à la RN3, le tronçon Gitaza-Rumonge en cours de réhabilitation, pour résoudre le problème de démantèlement des équipements des concessionnaires qui sont dans l'emprise de la route.

Après la visite du tronçon Gitaza-Rumonge de 45km, les 2 Ministres ont rencontré tous les concessionnaires des équipements qui sont dans l'emprise du tronçon à réhabiliter pour trouver une solution consensuelle.



A la sortie de la réunion tenue à huis clos, le ministre des infrastructures, de l'équipement et des logements sociaux fait savoir qu'ils ont constaté que les concessionnaires des équipements à dégager sont à l'œuvre et que les procès-verbaux des indemnités ont été établis et les factures sont au ministère des finances.

Ils se sont convenus donc sur un délai de deux semaines pour dégager les équipements des concessionnaires et les indemnités des populations sur les 10 premiers kilomètres pour permettre à la Société SOGEA Satom de débiter ses travaux.

Un autre délai d'un mois après les deux semaines a été accordé aux concessionnaires de la REGIDESO, de Burundi Backbone System(BBS) ainsi que d'autres concessionnaires pour dégager tous le reste du tronçon Gitaza-Rumonge sur une longueur de 45 km pour que les travaux de réaménagement de la RN3 se déroulent normalement. (www.rtnb.bi)

Cibitoke : Le Ministère en charge de la solidarité vole au secours des vulnérables

Le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre a assisté le 23 et 24 mars 2022 325 ménages sinistrés par les intempéries ces derniers mois dans les communes Buganda, Mugina, Rugombo et Murwi en province Cibitoke.

Dans la commune Murwi, le Ministère en charge de la Solidarité Nationale a assisté 50 ménages des Batwa. Partout l'assistance était composée de 22,5kg de farine de maïs, 13,5kg de haricots. Certains ménages dont les habitations ont été détruites par les pluies torrentielles et vents violents ont reçu des bâches.

Dans les quatre communes, l'aide totale distribuée



était de plus de 4t de haricots, 4 Tonnes de farine de maïs et plus de 100 bâches.

Lors de la remise de cette assistance, le secrétaire permanent au ministère en charge de la Solidarité nationale, Monsieur Félix Ngendabanyikwa a indiqué que le ministère

a réagi aux rapports lui transmis par l'administration après ces catastrophes naturelles. Il a félicité et remercié l'administration qui n'a pas tardé à transmettre ces rapports.

L'assistance a été remise pour témoigner aux sinistrés des catastrophes la Solidarité du gouvernement, leur permettre de retrouver la force de travailler. Il a demandé aux bénéficiaires de l'aide de partager le peu qu'ils ont reçu avec leurs voisins. (www.rtnb.bi)

REPUBLIQUE DU BURUNDI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Secrétariat Général de l'Etat

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°05 DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DES MINISTRES DU MARDI 22 MARS 2022**

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mardi 22 mars 2022 en séance extraordinaire, à Bujumbura, sous la présidence de son Excellence Monsieur le Président de la République, Général Major Evariste NDAYISHIMIYE.

Après la présentation de l'ordre du jour, Son Excellence le Président de la République a invité le Premier Ministre à présenter la synthèse des observations issues de la réunion préparatoire du Conseil des Ministres qu'il a lui-même présidée le lundi 21 mars 2022, et qui était consacrée à l'analyse des mêmes dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Après restitution par le Premier Ministre au Président de la République, les dossiers analysés sont les suivants :

- 1. Projet d'appui aux fondations de l'économie numérique au Burundi,** présenté par la Ministre de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias

L'importance des technologies de l'information et de la communication est aujourd'hui indéniable dans tous les secteurs de la vie du pays.

Actuellement, l'objectif fixé par le Gouvernement consiste à permettre au Burundi de bénéficier d'un véritable saut technologique susceptible d'améliorer sa croissance économique, en permettant le développement des activités dans un cadre juridique sécurisé, utilisant les technologies de l'information et de la communication.

C'est dans ce cadre que la Banque Mondiale vient d'initier un projet qui a pour but d'asseoir les bases de l'économie numérique au Burundi.

Ce projet revêt une importance majeure dans la mesure où il permettra d'augmenter l'accès à l'internet à haut débit, en particulier pour les populations

rurales non connectées, le secteur de l'enseignement supérieur et améliorer la capacité du Gouvernement à fournir des services publics par l'usage du numérique.

En effet, la digitalisation des services publics ne serait pas possible aussi longtemps que toutes les communes du pays ne sont pas connectées au haut débit et ont facilement accès aux terminaux. De même, l'éducation étant une base fondamentale sur laquelle les peuples du monde entier s'appuient pour le développement socio-économique, il est indispensable de doter les milieux universitaires en général et ceux du monde rural en particulier, d'une connectivité haut débit.

La source de financement de ce Projet est un don de la Banque Mondiale d'un montant de quatre vingt millions de dollars américains avec possibilité de mobilisation des capitaux privés par la Banque Mondiale à hauteur de Onze millions de dollars américains, destinés à la subvention du secteur privé opérant dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Pour assurer la mise en œuvre effective du projet, il y a des conditions préalables qui devront être remplies notamment :

- la mise en place du cadre légal sur la protection des données, vu que le projet générera des données nombreuses et de grande taille ;
- La restructuration de BBS vers le modèle Partenariat Public-Privé pour que lors de la mise en œuvre du projet, le secteur public et privé puissent s'y retrouver.

Après échange et débat, les observations et recommandations suivantes ont été formulées :

- Il y avait au départ un projet d'informatisation de l'administration publique appelé « Burundi Numérique » qui a été changé sans concertation avec le Gouvernement pour devenir « Projet d'appui aux fondations de l'économie numérique au Burundi » ;
- Certaines composantes du projet ne sont pas alignées au Plan National de Développement et aux priorités du ministère sectoriel. Il faut les aligner sur les programmes et priorités du Gouvernement;
- Le Burundi dispose déjà des fondements de l'économie numérique notamment la fibre optique sur tout le territoire national, ainsi que d'autres outils. Il est nécessaire d'élaborer un plan d'opérationnalisation de l'existant ;
- La lecture du document montre qu'il a été rédigé ou influencé par des gens qui y ont directement des intérêts ;
- Il faut expurger du document tous les termes péjoratifs qui donnent une image non correcte du pays, ainsi que de fausses données qui y transparaissent.

- Il faut enlever du texte toutes les conditionnalités posées au Gouvernement ;
- Le coordinateur du Projet doit être rémunéré par le projet, comme il est d'usage.

Il a été demandé au Ministre en charge des technologies de l'information d'adresser une demande d'explication aux cadres qui ont participé à l'élaboration de ce document et qui ont laissé passer des termes dénigrants pour le pays.

Une Commission composée de techniciens de la Présidence, de la Primature et des Ministères ayant les TIC, les Finances, l'Education et la Fonction publique dans leurs attributions sera mise en place pour retravailler le document qui sera **ramené** en Conseil des Ministres pour réanalyse. C'est ce document retravaillé qui fera objet d'échange avec ce partenaire au développement.

Il a été rappelé aux ministères de toujours avoir des projets prêts en attente de financements et ne pas attendre leur préparation lorsque les financements s'annoncent.

2. **Mémoire d'entente entre le Gouvernement du Burundi et East African Region Projects en rapport avec le projet d'investissement visant l'exploitation du nickel de Musongati et des minerais associés**, présenté par le Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines

La société East African Region Project Group a manifesté la volonté d'investir dans le secteur minier pour faire l'exploitation du nickel de Musongati et des minerais associés.

En 2018, le Gouvernement du Burundi a accepté de signer un mandat avec cette société pour mobiliser des financements pour ce projet visant l'exploitation de ces gisements.

Actuellement, cette société confirme que les fonds nécessaires sont disponibles et elle est prête à allouer un paquet de 1,5 milliard de dollars américains par an à titre de subvention financière pour une période de dix ans, soit 15 milliards de dollars américains.

Ces fonds seront répartis comme suit :

- East African Regional Group versera annuellement pendant dix ans un montant de 500 millions de dollars américains, soit 33,3 % à l'Etat du Burundi, qui doit être comptabilisé en recettes budgétaires de l'Etat à titre de redevance sur le nickel de Musongati
- 15% de ces fonds seront utilisés pour des projets d'intérêt public initiés par les parties ;
- 51,7 % serviront à l'exploitation du nickel.

Ce mémorandum d'entente concerne la mise en œuvre du projet. Il précise entre autre les modalités de financement du projet et d'exploitation du gisement, ainsi que les engagements des parties.

Ce mémorandum d'entente aura une durée de deux (2) mois. Dépasser ce délai, sans transfert des fonds de la première tranche à la Banque Centrale, ce mémorandum deviendra caduque.

Il convient de signaler que lors de l'analyse de ce dossier dans la réunion préparatoire du Conseil des Ministres tenue le lundi 21 mars 2022, les recommandations suivantes avaient été formulées :

- Simplifier le Mémorandum en expurgeant tous les détails inutiles;
- Ajouter une disposition qui précise que la garantie de financement sera matérialisée par un dépôt des fonds en espèces auprès de la Banque Centrale;
- Mentionner que les différends ou réclamations seront réglés à l'amiable ou conformément aux lois nationales;

Il avait été demandé au Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines de finaliser rapidement le projet, en vue de sa présentation dans la réunion du Conseil des Ministres du Mardi 22 mars 2022.

Après analyse de ce projet retravaillé, le Conseil des Ministres l'a **adopté**.

3. Divers

Son Excellence le Président de la République a rappelé aux membres du Gouvernement que la période de la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2022/2023 est arrivée.

Pour demander le budget, il faudra d'abord montrer ce que le budget en cours a produit.

Il a également demandé de détecter partout où se trouvent les richesses pour que le trésor public soit alimenté.

Il a également conseillé aux Burundais d'abandonner la mauvaise habitude de cacher les richesses car c'est cela qui fait que le Burundi soit classé parmi les pays les plus pauvres, alors que le mode de vie de la population montre le contraire.

Fait à Bujumbura, le 22 mars 2022

Le Secrétaire Général de l'Etat et Porte Parole

Prosper NTAHORWAMIYE

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi